

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 27 octobre 2017</b>	<b>N° 2017-634</b>

Convocation du 20 octobre 2017

Aujourd'hui vendredi 27 octobre 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOU, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Michèle DELAUNAY, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Patrick PUJOL à Mme Anne-Marie LEMAIRE  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA  
Mme Anne BREZILLON à Mme Emmanuelle CUNY  
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Maribel BERNARD  
Mme Chantal CHABBAT à M. Jean-Jacques BONNIN  
Mme Solène CHAZAL à Mme Elisabeth TOUTON  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID  
M. Stéphan DELAUX à M. Didier CAZABONNE  
Mme Michèle FAORO à M. Jean TOUZEAU  
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Max GUICHARD  
Mme Magali FRONZES à M. Nicolas BRUGERE  
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU  
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Karine ROUX-LABAT  
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Brigitte COLLET  
M. Michel POIGNONEC à M. Benoît RAUTUREAU  
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON  
Mme Marie-Hélène VILLANOVE à Mme Arielle PIAZZA

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA à partir de 11h33  
M. Michel HERITIE à Mme DE FRANCOIS à partir de 11h42  
M. Alain TURBY à M. Franck RAYNAL à partir de 12h07  
Mme Anne WALRYCK à M. Dominique ALCALA jusqu'à 10h15  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU à partir de 10h30 et jusqu'à 11h30  
M. Yohan DAVID à M. Marik FETOUH à partir de 12h10  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID jusqu'à 12h10 et à Mme Cécile BARRIERE à partir de 12h10  
M. Gérard DUBOS à M. Thierry TRIJOLET à partir de 12h08  
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Philippe FRAILE MARTIN jusqu'à 11h15  
M. Pierre HURMIC à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE jusqu'à 10h50  
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE à partir de 10h31  
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Dominique IRIART à partir de 10h35  
M. Alain CAZABONNE à M. Daniel HICKEL à partir de 11h55  
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Kevin SUBRENAT à partir de 11h45  
Mme Emilie MARCERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN à partir de 12h05  
M. Alain SYLVESTRE à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 11h56  
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Serge TOURNERIE à partir de 12h35

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 27 octobre 2017</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale des Finances et de la commande publique  <b>Direction de la programmation budgétaire</b>	<b>N° 2017-634</b>

---

### Exercice 2017 - Décision modificative n°3 - Budget principal - Adoption

---

Monsieur Patrick BOBET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°2015-722 en date du 27 novembre 2015, Bordeaux Métropole a décidé la création de services communs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Dans le cadre de conventions de mutualisation, des bâtiments et du matériel ont été mis à disposition des services communs par les communes, en vue de créer un environnement nécessaire au travail des agents mutualisés et d'assurer le bon fonctionnement de ces services.

A ce jour, tous les biens remis par les communes ont été intégrés dans le patrimoine de Bordeaux Métropole en tant qu'immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition, sur des comptes d'imputation 217xx, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

En application des articles L.2321-2 27° et R.2321-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), une collectivité bénéficiaire d'une mise à disposition doit poursuivre l'amortissement d'un bien mis à sa disposition, pour sa durée résiduelle, et selon le plan d'amortissement initial.

Dans ces conditions, il est nécessaire d'ouvrir des crédits d'ordre à hauteur de 4 505 711,70 € en dépense de fonctionnement et recette d'investissement pour comptabiliser la quote-part d'amortissement 2017 des biens en cours d'amortissement à la date de la remise. Cette dépense de fonctionnement est compensée par ajustement du virement à la section d'investissement après prise en compte d'un complément de recette d'ordre au titre des recettes d'investissement transférables perçues par notre établissement pour 219 223 €.

Par ailleurs, par délibération n°2017-496 du 7 juillet 2017, le Conseil de Bordeaux Métropole a approuvé, dans le cadre de la réorganisation capitalistique de la société Régaz-Bordeaux, la constitution par notre Etablissement et ENGIE d'une Société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) dénommée Bordeaux Métropole énergies (BME). La délibération précitée a prévu en outre que la capitalisation de cette nouvelle société interviendra en deux temps :

- à travers un premier apport de numéraire des deux premiers actionnaires, dont celui de Bordeaux Métropole à hauteur de 121 799,88 € correspondant à l'achat de 114 titres,

- par un second apport des actions de Régaz-Bordeaux détenus par Bordeaux Métropole et ENGIE à BME.

Un rapport viendra préciser les modalités juridiques et financières de cet apport. Sur le plan comptable, cet apport se traduira par une cession à titre gratuit à BME des titres détenus par Bordeaux Métropole au sein de la société Régaz-Bordeaux d'une part et par l'acquisition gracieuse par Bordeaux Métropole de titres BME pour le même nombre et la même valorisation (soit 105 422 480,26 €) d'autre part.

Ces opérations seront constatées par opérations d'ordre budgétaire équilibrées en dépenses et en recettes.

Dans le cadre de l'exécution de l'exercice en cours, il s'avère nécessaire de procéder aux ajustements et ouvertures de crédits de paiement destinés à la réalisation de ces opérations.

La présente Décision modificative (DM) n°3 du Budget principal s'équilibre comme suit :

LIBELLES	Mouvements Budgétaires		Mouvements Réels		Mouvements d' Ordre	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	211 064 183,52	211 064 183,52	0,00	0,00	211 064 183,52	211 064 183,52
Section de Fonctionnement	219 223,00	219 223,00	0,00	0,00	219 223,00	219 223,00
<b>TOTAUX</b>	<b>211 283 406,52</b>	<b>211 283 406,52</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>211 283 406,52</b>	<b>211 283 406,52</b>
EXCEDENT	0,00		0,00			
<b>TOTAUX EGAUX 2 à 2</b>	<b>211 283 406,52</b>	<b>211 283 406,52</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>211 283 406,52</b>	<b>211 283 406,52</b>

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

#### **Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** les articles L.2321-2 27° et R.2321-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT),

**VU** les dispositions de l'article L.1521-1 et suivants du CGCT portant sur les sociétés d'économie mixte locales,

**VU** la délibération n°2015-722 en date du 27 novembre 2015 du Conseil de Bordeaux Métropole décidant la création de services communs à compter du 1er janvier 2016,

**VU** la délibération n° 2017/496 du 7 juillet 2017 du Conseil de Bordeaux Métropole approuvant la constitution de la SAEML Bordeaux Métropole énergie,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE**, compte tenu de ce qui vient d'être énoncé, il y a lieu de procéder à l'ajustement des crédits de l'exercice 2017 du Budget principal,

**DECIDE**

**Article 1 :** d'adopter, au titre du Budget principal, la présente décision modificative n°3 par chapitre selon le détail joint en annexe 1 du présent rapport et s'établissant en dépenses et en recettes à 211 283 406,52 €.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.  
Abstention : Monsieur COLOMBIER;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 octobre 2017

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>9 NOVEMBRE 2017</b>	Pour expédition conforme,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>9 NOVEMBRE 2017</b>	le Vice-président,
	Monsieur Patrick BOBET

## ANNEXE 1

## BORDEAUX METROPOLE - BUDGET PRINCIPAL DM3 2017 - DETAIL PAR CHAPITRES

### Investissement

	Chap.	Libellé chapitre	05-Budget Principal
Dépenses d'ordre	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	219 223,00
	041	Opérations patrimoniales	210 844 960,52
		<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>211 064 183,52</b>
Dépenses réelles	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
	13	Subventions d'investissement	0,00
	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
	20	Immobilisations incorporelles	0,00
	21	Immobilisations corporelles	0,00
	23	Immobilisations en cours	0,00
	26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00
	27	Autres immobilisations financières	0,00
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
	<b>Dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total Dépenses d'investissement</b>			<b>211 064 183,52</b>
Recettes d'ordre	021	Virement de la section de fonctionnement	-4 286 488,70
	041	Opérations patrimoniales	210 844 960,52
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 505 711,70
		<b>Recettes d'ordre</b>	<b>211 064 183,52</b>
Recettes réelles	024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	0,00
	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
	13	Subventions d'investissement	0,00
	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
	26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00
	27	Autres immobilisations financières	0,00
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
	458218	Op sous mandat - Lormont ave Libération	0,00
	458288	Op. sous mandat - Mérignac accès parc relais Rostand R	0,00
	<b>Recettes réelles</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total Recettes d'investissement</b>			<b>211 064 183,52</b>

### Fonctionnement

	Chap.	Libellé chapitre	05-Budget Principal
Dépenses d'ordre	023	Virement à la section d'investissement	-4 286 488,70
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 505 711,70
		<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>219 223,00</b>
Dépenses réelles	022	Dépenses imprévues	0,00
	65	Autres charges de gestion courante	0,00
	67	Charges exceptionnelles	0,00
	68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00
	011	Charges à caractère général	0,00
	012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
	<b>Dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>			<b>219 223,00</b>
Recettes d'ordre	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	219 223,00
		<b>Recettes d'ordre</b>	<b>219 223,00</b>
Recettes réelles	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
	75	Autres produits de gestion courante	0,00
	76	Produits financiers	0,00
	77	Produits exceptionnels	0,00
	78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00
	002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00
	<b>Recettes réelles</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total Recettes de fonctionnement</b>			<b>219 223,00</b>